

**Projet de procès-verbal
de l'Assemblée Générale de la Ligue Féminine de Handball**

Séance du 16 juillet 2021 par visioconférence

Membres présents :

Représentants FFHB : Nodjialem MYARO, Présidente de la LFH (mandat d'Olivier KRUMBHOLZ, Sélectionneur national de l'Equipe de France A) ; Florence MORAGLIA, présidente de la CNCG.

Représentants clubs LFH :

Marion POURRE (mandat de Daniel HOURNON), Besançon ; Felix CHAMBOST, Bourg de Péage ; Serge BONNAMOUR (mandat de Gérard LE SAINT), Brest ; Frédéric VIGNIER, Celles sur Belle ; Guillaume MARQUES (mandat de Yves GUERIN), Chambray ; Clément FORGENEUF, JDA Dijon ; Sabine GUILLIEN-HEINRICH, Fleury Loiret ; Thierry WEIZMAN, Metz ; François BENOITON (mandat de Yoan CHOIN-JOUBERT), Nantes ; Jean-Marie SIFRE, Paris 92 ; Jacques VALENTE (mandat d'Eric NICOLAO), Plan de Cuques ; Perrine PAUL, Toulon St Cyr ;

Représentant des médecins : Gérard JUIN

Représentant des entraîneurs : Christophe CASSAN

Représentant des joueuses : Sabrina CIAVATTI

Absents excusés : Philippe BANA, Président de la FFHandball ; Ange FERRACI, Nice ; Bernard MONNOT, Stella Saint-Maur (D2F VAP) ; Oumou NIANG-FOUQUET, Le Havre (D2F VAP). Rémy LEVY, vice-président de la FFHandball ; Alexandre ZAUG, Mérignac.

Invités présents :

Représentant de l'arbitrage : François GARCIA

Représentants FFHandball : Pascal BOUCHET ; Laetitia SZWED-BOBET

7Master : Thibaut DAGORNE, directeur

FFHandball/LFH : Florence BARO, juriste FFHandball ; Laurent FROEA, directeur de la FFHandball ; Vanessa KHALFA, responsable de la LFH ; Alexis MAYER, LFH ; Gwenhaël SAMPER, directrice du service juridique de la FFHandball.

Sous la présidence de Nodjialem MYARO, la séance est ouverte à 12h00 en visioconférence.

Les points figurant à l'ordre du jour de la présente séance sont les suivants :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2021
- Résultats de la consultation écrite du 26 mai 2021
- Adoption des modifications règlementaires arrêtées par le comité de direction
- Point sur les éléments financiers de fin de saison sportive
- Proposition de calendrier prévisionnel des instances – saison 2021-22
- Point sur la conférence de presse de rentrée
- Questions diverses

I/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 MAI 2021

Il est demandé aux membres de l'assemblée générale s'ils ont des remarques à formuler sur le projet de procès-verbal de la séance du 3 mai 2021.

Aucune remarque n'étant formulée, l'assemblée générale, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide le projet de procès-verbal de la séance du 3 mai 2021.

Pierre PRADEAU estime que sur ce sujet, les déplacements au sein des clubs seront plus efficaces que les déclarations d'intention.

François GARCIA indique que la population de l'arbitrage a été incitée à la vaccination et qu'il a été précisé que la FFHandball ne prendrait pas en charge les tests RT-PCR.

Christophe CASSAN estime que les médecins au sein des clubs et les employeurs doivent prendre leurs responsabilités sur ce sujet puisque leurs voix pèsent davantage.

Après discussions, l'assemblée générale a approuvé, à la majorité (une abstention) des membres présents ou représentés, les propositions de textes réglementaires portant modification du règlement médical et du protocole Covid-19 de la LFH pour la saison 2021-22.

Il est en outre proposé de donner mandat au comité de direction pour procéder aux modifications éventuelles du protocole Covid-19 pour tenir compte des évolutions de la situation sanitaire.

Aucune remarque n'étant formulée, mandat est donné par l'assemblée générale, à l'unanimité des membres présents ou représentés, au comité de direction de la LFH pour modifier le cas échéant le protocole Covid-19.

✓ **Règlement marketing de la LFH**

Vanessa KHALFA présente les principales modifications apportées à ce règlement qui visent à professionnaliser davantage l'image de la compétition et à encadrer les process en prévoyant des sanctions en cas de non-respect des obligations prévues dans ce règlement. Les principales modifications portent sur :

- l'obligation de disposer de stickers monochromes dès la saison 2021-22 ;
- l'obligation de disposer d'un tracé unique et de LED dès la saison 2022-23.
- la possibilité de prendre des sanctions lors de la saison 2021-22 pour non-respect des obligations contenues dans le règlement. Le groupe de travail sera sollicité pour les saisons ultérieures.

Elle précise par ailleurs que le cahier des charges médias sera soumis à l'adoption de l'assemblée générale lors de la prochaine réunion.

Pierre PRADEAU précise que la volonté de ce règlement est de laisser une saison avant d'appliquer les sanctions financières pour non-respect des obligations pour accompagner les clubs dans la mise en place de ces transitions.

Après discussions, l'assemblée générale a approuvé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les propositions de textes réglementaires portant modification du règlement marketing de la LFH pour la saison 2021-22.

IV/ POINT SUR LES ELEMENTS FINANCIERS DE FIN DE SAISON SPORTIVE

Nodjialem MYARO sollicite l'UCPHF afin qu'elle désigne un représentant pour travailler sur le budget 2022.

Pierre PRADEAU remercie pour la prise en compte de cette demande et indique que l'UCPHF reviendra vers elle pour désigner ce représentant.

Christophe CASSAN demande si 7Master peut également être associé à ces discussions.

Nodjialem MYARO souhaite dans un premier temps que le travail soit mené directement avec l'UCPHF.

Pierre PRADEAU demande des précisions sur les délais et les process de validation.

Laurent FREOA précise qu'une note de cadrage budgétaire est envoyée fin juillet. La matrice budgétaire est envoyée début septembre avec un retour attendu fin septembre/début octobre.

VI/ PROPOSITION DE CALENDRIER PREVISIONNEL DES INSTANCES – SAISON 2021-22

Nodjialem MYARO présente le calendrier prévisionnel des instances pour la saison 2021-22 qui doit rythmer les échanges institutionnels et permettre l'anticipation de tous. Elle précise que la majeure partie des réunions est prévue en visioconférence et que celles prévues en présentiel pourront également être organisées en visioconférence en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Elle souligne que l'assemblée générale du 31 août aura lieu en présentiel à la MDH en fin de journée afin de la coupler avec la conférence de presse de rentrée qui se tiendra le lendemain.

VI/ POINT SUR LA CONFERENCE DE PRESSE DE RENTREE

Vanessa KHALFA précise que le programme de cette journée sera adressé dans le courant du mois d'août.

QUESTIONS DIVERSES

Nodjialem MYARO rappelle le process mis en place cette saison pour que toutes les demandes (à l'exception de celles contenant des données médicales) soient adressées à lfh@ffhandball.net afin qu'elles soient ensuite ventilées aux personnes concernées.

Christophe CASSAN profite de l'occasion pour adresser les félicitations de 7Master à Laurent BEZEAU et Guillaume SAURINA pour leur participation au Final 4, aux U19 d'Eric BARADAT ainsi qu'à la COC et à tous ceux qui ont œuvré pour que le championnat de LBE aille à son terme. Il souhaite qu'un « plan B » soit imaginé pour les centres de formation car il estime qu'une 3^{ème} année sans compétition en N1 serait très compliquée à gérer.

Pascal BOUCHET indique que ces scénarii sont déjà en place, qu'ils se sont inspirés de ce qui a été fait en LBE.

Thibaut DAGORNE rappelle que la convention collective du handball féminin s'applique depuis le 1^{er} juillet et que sa mise en œuvre est une satisfaction. Il indique que les partenaires sociaux, en leur qualité de signataires de cette convention, sont nommés aux trophées sport et management dont le vainqueur sera désigné le 28 septembre.

Thierry WEIZMAN félicite tous les présidents de clubs et souligne la difficulté d'être président de club actuellement et de faire revenir les partenaires et le public.

Nodjialem MYARO tient à féliciter l'ensemble des acteurs du handball féminin : les clubs qui ont performé au niveau européen, les présidents de clubs qui ont œuvré pour maintenir leurs clubs, les équipes de France qui performant, y compris dans les catégories de jeunes. Elle remercie tout particulièrement Vanessa KHALFA et Gwenhaël SAMPER pour leur travail tout au long de la saison 2020-21.

Frédéric VIGNIER veut dire la fierté de Celles-sur-Belle de rejoindre la LBE et de participer à cette nouvelle aventure. Il tient à souligner le travail effectué par les présidents, y compris de D2F dont il pense qu'elle a pris conscience de la marche à franchir pour devenir professionnelle. Il estime que la FFHandball doit être à l'écoute de cette attente.

Aucune autre question, ni aucune remarque n'étant formulée, Nodjialem MYARO clôture la séance.

La présente séance prend fin à 13h30.



Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH